

COURSES D'ORIENTATION (C.O.) LECTURE D'UNE CARTE

LEXIQUE

LIGNE	« main courante » naturelle : éléments du terrain que l'on peut suivre, longer.
LIGNE D'ARRET	Ligne sûre qui permet d'arrêter le coureur lorsqu'il a dépassé le poste.
POSTE	Point remarquable de la carte où l'on place une balise.

Définition :

Balise : « Objet » destiné à guider, à orienter afin de confirmer un parcours précis à suivre.

1. Connaître les couleurs et les codes conventionnels d'une carte de C.O.

COULEUR	OBJET
NOIR	Planimétrie et toponymie, chemin, sentiers, maisons, clôture, bornes, rochers, murs, écriture...
BLEU	Hydrographie e (ruisseau, mare, lac...) = eau permanente
BISTRE ou ORANGE	Relief (courbe de niveaux, dépressions, fossés, buttes...
JAUNE	Clairières et clôtures « là où le soleil arrive »
VERT	Végétation (plus ou moins foncé = plus ou moins dense par rapport à la course)
ROUGE	Zones interdites

Définitions :

Planimétrie : partie de la géométrie appliquée qui concerne la mesure des aires planes

Toponymie : ensemble des noms de lieux

2 . Symboles de C.O.

	Départ
	Balise (au centre) ou poste
	Arrivée
	Départ et Arrivés confondus

3. Symboles conventionnels

LEGENDE	CAP ORIENTATION	
Autoroute - Route Principale		
Route Secondaire - forestière		
Chemin carrossable - Chemin		
Sentier - Sentier peu visible		
Layon - Voie ferrée		
Clôture franchissable - Infranchissable		
Clôture en ruine - Mur infranchissable		
Mur de pierre - Mur de pierre en ruine		
Ligne électrique - Ligne Haute tension		
Zone rocheuse - Zone de pierres		
Falaises infranchissables		
Falaises franchissables - Petite falaise		
Rocher (>1m, >2m) - Groupe de rocher		
Affleurement rocheux		
Trou Rocheux - Caverne, Grotte		
Lac - Etang - Mare		
Marais infranchissable - Marais		
Marécage intermittent - Trou d'eau		
Ruisseau infranchissable- Ruisseau		
Ruisseau intermittent - Marais linéaire		
Source captée, puit - Source		
Courbes de niveau		
Sens de la pente		
Maitresse - Normale - Intermédiaire		
Dépression - Trou - Cuvette		
Butte - Butte allongée - Colline		
Fossé - Ravin		
Abrupt de terre - Terrain accidenté		
Levée de terre, grande, petite		
Parking - Zone pavée sans trafic		
Petite ruine - Ruine		
Bâtiment - Objet particulier du à l'homme		
Borne - Mangeoire - Mirador		
Charbonnière - Haute tour		
Conduite : infranchissable - franchissable		
Champ de tir - Escalier		
Limite précise de végétation - Limite de culture		
Arbre isolé - Arbre remarquable		
Zone d'habitation - Zone interdite		
Terrain cultivé - Terrain sablonneux		
Prairie - Prairie, arbres dispersés		
Friche, déboisé - Friche, arbres dispersés		
Vergers - Vigne		
Forêt: Course facile - course ralentie		
Forêt, course difficile - Végét. impénétrable		
Végétation: course ralentie - course difficile		
Forêt courable dans un sens		
Forêt, POSSIBILITE DE COURSE		
Visibilité réduite		
Bonne visibilité		

4. L'échelle d'une carte topographique

Définition

Carte Topographique : carte très détaillée d'une partie de territoire avec des indications précises sur les côtes de nivellement.

Deux indications sont données sur les cartes :

1. L'échelle
2. L'équidistance

Définition

L'échelle : rapport existant entre une longueur et sa représentation sur une carte.

Exemple : échelle de 1/100 000

$1\text{mm} = 100\text{m}$ ou $1\text{cm} = 1000\text{m}$

Soit ($1\text{m} = 100000\text{m}$)

Echelle de 1/4 000

$1\text{mm} = 4\text{m}$ ou $1\text{cm} = 40\text{m}$

Soit ($1\text{m} = 4000\text{m}$)

L'équidistance : caractères (lignes) qui sont à distance égale

Exemple : équidistance = 2,5m

La distance entre deux traits sur la cartes est de 2m50 sur le terrain.